

FERNELMONT

# 50.000 € dévolus aux projets des citoyens

Le budget participatif permet aux Fernelmontois de financer leurs idées pour la commune

**C**e jeudi, le conseil communal de Fernelmont a validé le montant et le règlement concernant le budget participatif alloué aux projets des citoyens de la commune : 50.000 €, avec un maximum de 7.000 € par projet.

Lors des dernières élections communales, la participation citoyenne faisait partie des programmes des trois groupes politiques fernelmontois. La majorité sortante LdB+ souhaitait notamment mettre en place un budget participatif permettant aux habitants de la commune de proposer des projets pour les villages de

l'entité, mais également de participer au développement de ceux-ci.

Neuf mois après le début de cette nouvelle mandature, le projet est mis en place. Son budget, 50.000 €, ainsi que son règlement ont été approuvés à l'unanimité par le conseil communal lors de sa séance de septembre, ce jeudi soir.

« Je ne peux vous cacher notre satisfaction du groupe de travail qui a mis en œuvre ce nouveau projet participatif permettant aux citoyens d'être acteurs, d'être partie prenante de différents projets », a déclaré la bourgmestre Christelle Plomteux (LdB+).

« Je voulais mettre en avant l'excellent travail réalisé ensemble, avec les différents groupes politiques. Tout le monde a été à l'écoute, dans un esprit très constructif. Je remercie chacun pour ce travail de qualité. On peut être fier de lancer ce budget participatif après seulement quelques mois de nouvelle mandature. »

## MAXIMUM 7.000 €

Comment cela va-t-il fonctionner ? Tout d'abord, il va falloir attendre que l'administration communique sur cette opération auprès de tous les citoyens, au moyen d'un toutes-boîtes.

Celui-ci envoyé, les associations ou les groupes de 5 Fernelmontois minimum auront trois mois pour proposer leurs idées à la commune.

Chaque projet devra respecter une liste de critères (voir ci-contre) et pourra se voir attribuer



Le projet a fait l'unanimité. © B.M.

7.000 € au maximum. Cela signifie donc qu'au minimum 8 projets seront financés cette année. « C'est une somme que nous avons choisie en nous basant sur le coût de l'aire de convivialité du jardin communal, environ 4.000 €, mais aussi en analysant les modèles de budget participatif d'autres communes, comme Clavier. » Parmi les critères, on notera « rencontrer l'intérêt général » et « toucher le plus grand nombre de citoyens possibles ».

La commune voudrait-elle éviter les projets qui ne profiteraient qu'à un quartier ?

## AUTOÉVALUATION DANS UN AN

« Pas du tout, ils peuvent concerner un quartier, un village ou toute la commune. Cela peut être des potagers collectifs, des aires de barbecue, mais aussi pourquoi pas des événements, de la sensibilisation, etc. On choisit ces mots pour éviter les projets qui rentreraient dans le domaine privé. »

La commune demande également des projets « suffisamment précis », qui ont déjà « fait l'objet d'une étude de faisabilité ». « Nous voulons que les groupes de citoyens ou associations aient déjà fait des recherches. Dans l'exemple d'un projet d'aménagement, qu'ils sachent ce qu'ils voudraient acheter, aient demandé des devis, fait un plan. Pas un travail d'architecte, mais qu'ils aient une idée précise d'où et comment sera conçu le projet. Ce

travail permettra notamment de montrer que monter un tel projet n'est pas toujours simple. » Le budget de 50.000 €, le règlement, la procédure, tous seront soumis à une autoévaluation dans un an.

« Tout pourra évoluer et être modifié pour l'année d'après. Cette année nous permettra de nous rendre compte de ce qui a bien fonctionné et de ce qui aura pu poser problème. »

BASTIEN MERTENS



Christelle Plomteux. © D.R.

2019 - 2025

## Le Programme Stratégique Transversal

Comme de nombreuses autres communes, Fernelmont a fait le choix de concrétiser sa Déclaration de Politique Générale en un Programme Stratégique Transversal ou P.S.T..

Celui-ci reprend les différents projets de la commune pour cette législature, même ceux du Plan Communal de Développement Rural, du Plan Communal de Mobilité, du GAL, etc.

Cela permet d'avoir une vue d'ensemble sur tous les projets communaux, avec leurs budgets, leurs échéances, ainsi que les personnes qui les suivent, au niveau du Collège comme du côté de l'administration.

« C'est un très bel outil qui est mis à notre disposition », commente la bourgmestre Christelle Plomteux (LdB+).

« C'est le fruit d'un travail de réflexion, qui nous a permis d'échanger avec le personnel communal, notamment. C'est très important. »

Ce qui est écrit dans un programme peut être interprété de différentes façons. Ici, tout est clair pour tout le monde.

Cela permet aussi de se rendre compte des différentes contraintes qu'il peut y avoir. C'est un très beau fil rouge pour travailler de manière constructive et avec une vision à court,

moyen et long terme. »

Ce PST se divise en deux volets : un externe pour la commune et un interne pour l'administration.

### PARTIE EXTERNE

Pour l'entité et ses villages, 5 objectifs :

**1. Être une commune qui maintient un cadre de vie de qualité et durable**

Cela comprend la mobilité, les énergies, l'environnement, le développement durable.

**2. Être une commune attractive, dynamique et favorisant l'économie locale**

En soutenant le commerce, les circuits courts, l'emploi et en augmentant l'attractivité touristique

**3. Être une commune orientée « citoyens »**

En encourageant la participation citoyenne, en améliorant la communication avec le citoyen et en simplifiant les démarches administratives

**4. Être une commune plus solidaire et conviviale, qui favorise les liens sociaux.**

Notamment en développant les secteurs de la culture, du sport, de l'enseignement et de la jeunesse

**5. Être une commune attentive à la sécurité, à la santé et à**

### la gestion des risques sur son territoire

Un point qui aborde la sécurité routière, les pesticides, mais aussi les cambriolages.

### PARTIE INTERNE

Du côté de l'administration, deux objectifs principaux :

**1. Être une administration communale efficace et efficiente**

Cela passe par une simplification administrative, plus de transparence et une bonne gouvernance

**2. Être une administration communale qui développe une gestion optimale des ressources humaines**

En améliorant notamment le bien-être au travail

### UNE APPLICATION

Il s'agit là, évidemment, d'un résumé assez généraliste de ce qui est réellement une liste d'actions concrètes à mener. Pour informer les Fernelmontois sur celles-ci, une application a été conçue. Elle permet de consulter l'ensemble des projets et surtout de voir leur évolution au jour le jour. Accessible sur ordinateur et smartphone, elle sera disponible dans les prochains jours. ●

B.M.



Une démarche qui va faciliter le travail de l'administration. © Vincent Lorent